



# DÉCLARATION DE PERTE

de carte nationale d'identité

de passeport

**cerfa**  
N° 14011\*01

PERSONNE MAJEURE

PERSONNE MINEURE

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE EN NOIR, EN LETTRES MAJUSCULES ET AVEC LES ACCENTS

► **Déclarant**

Homme  Femme

Nom de famille: \_\_\_\_\_  
(C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance ; ce nom était anciennement désigné sous le vocable de «patronyme»)

Nom d'usage : \_\_\_\_\_  
(Exemple : le nom de famille du mari que souhaite porter une femme mariée, le cas échéant)

Prénoms : \_\_\_\_\_  
(Dans l'ordre de l'état civil)

Né(e) : 

--	--

 / 

--	--

 / 

--	--	--	--

 à : \_\_\_\_\_ / 

--	--	--	--

 / 

--	--	--	--

  
          Jour   Mois    Année                                  Commune                                  Code Postal                                  Pays

► **Domicile**

Adresse complète : 

--	--	--	--

 / 

--	--	--	--

 / 

--	--	--	--

 / 

--	--	--	--

  
          N° de la voie            Extension (bis, ter..)    Type de voie (avenue, etc.)            Nom de la voie  

--	--	--	--

 / 

--	--	--	--

 / 

--	--	--	--

  
          Code Postal                                  Commune                                  Pays

► **Caractéristiques du ou des titres**

Carte nationale d'identité	Passeport
N° : _____	N° : _____
Délivrée le : _____	Déjà délivré le : _____
A (nom de la personne titulaire du document) : _____	A (nom de la personne titulaire du document) : _____
Par : _____	Par : _____
Pays : _____	Pays : _____

► **Éléments sur la disparition du ou des titres**

Date 

--	--	--

 / 

--	--	--

 / 

--	--	--

    Lieu \_\_\_\_\_

Circonstances détaillées : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le 

--	--	--

 / 

--	--	--

 / 

--	--	--

*Signature du déclarant  
ou du représentant légal*

Partie réservée à l'administration
Autorité recevant la déclaration : _____
Etablie le : _____
Par : _____

**Cette déclaration ne vaut pas document d'identité.**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

1 exemplaire à conserver par le déclarant
1 exemplaire à conserver par l'administration

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.